



Ville de
Mercier



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les villes de Mercier et de Léry signent une entente intermunicipale pour la gestion du service de sécurité incendie de Léry

Mercier, le 16 mars 2023 – Les villes de Mercier et de Léry sont heureuses d’annoncer le renouvellement de l’entente intermunicipale en matière de gestion du service incendie de la Ville de Léry.

Cette collaboration permet de garantir la pérennité du service des incendies de la Ville de Léry qui demeurera autonome et indépendant, sans affecter l’efficacité du service des incendies de Mercier : « Il s’agit de poursuivre une entente déjà existante permettant à la Ville de Léry de compter sur l’aide de l’état-major qui apporte une expertise et offre un support administratif visant à optimiser l’efficacité du service des incendies de Léry. En tant que directeur de la sécurité incendie, j’assure la supervision administrative et opérationnelle du service et des interventions » précise Éric Steingue, directeur de la sécurité incendie de Mercier.

Pour sa part, le maire de Léry, Kevin Boyle, est heureux de compter sur cette collaboration : « Cette entente vient compléter la productivité de nos effectifs et assure la sécurité nécessaire à nos citoyens. Nous faisons face à des enjeux au niveau de la gestion, ce qui nous pousse à innover dans notre approche et à revoir nos manières d’opérer. Ce partenariat démontre clairement notre volonté d’offrir aux citoyens un état-major compétent et un service local efficace tout en demeurant autonome dans nos interventions ».

« Les villes de Mercier et de Léry se complètent, bien au-delà de cette collaboration. La vision du service aux citoyens, la cohésion des équipes et le mode de gestion rassembleur permettent à nos deux organisations de travailler ensemble et de s’entraider » ajoute la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

L’entente a été signée pour une durée de 6 ans, se terminant le 28 février 2029.

----- 30 -----

Source : Direction des communications
Ville de Mercier
direction.communications@ville.mercier.qc.ca
450 691-6090, poste 235